



## COMITÉ DE PARENTS

### Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

### 20 novembre 2023

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du comité de parents du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue au Complexe administratif de Saint-Félicien, sis au 1322, boulevard du Sacré-Cœur, ce 20<sup>e</sup> jour de novembre 2023, à 19 h, et par visioconférence.

#### Présences :

|                  |  |   |
|------------------|--|---|
| M <sup>mes</sup> | Marion Barraut-Charles<br>Marie-Claude Néron<br>Marie-Pier Létourneau<br>Stéphanie Dion<br>Marie-Michelle Théberge<br>Karine Boivin<br>Alexandra Plourde<br>Émilie Gauthier-Fortin<br>Annie Girard<br>Marie-Pier Gagné | Sacré-Coeur–Sainte-Thérèse<br>Monseigneur Bluteau<br>Notre-Dame-des-Anges–Saint-Louis-de-Gonzague<br>Hébert<br>Sainte-Lucie<br>Substitut – Benoît-Duhamel<br>Polyvalente de Normandin<br>Notre-Dame-de-Lourdes<br>École secondaire des Grandes-Rivières<br>Notre-Dame |
| MM.              | Jimmy Meunier<br>Éric Simard<br>Patrick Guay   | Jeanne-Mance–Pie XII<br>Polyvalente des Quatre-Vents<br>Carrefour étudiant  |

#### Visioconférence :

|                  |   |  |
|------------------|---|--|
| M <sup>mes</sup> | Mélissa Gilbert<br>Annie-Pier Fortin<br>Marie-Pierre Ouellet<br>Audrey-Anne Grenon<br>Cathie Paré | Bon-Pasteur<br>Jolivent–L'Arbrisseau<br>Substitut – Jeanne-Mance–Pie XII<br>Benoît-Duhamel<br>La Source–Les Prés-Verts |
|------------------|---|--|

#### Absences :

|                  |   |  |
|------------------|---|--|
| M <sup>mes</sup> | Catherine Mailloux<br>Fannie Caouette<br>Michelle Roy | Substitut – Sainte-Marie<br>Jean XXIII – Saint-Lucien<br>Maria-Goretti |
|------------------|---|--|

**1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue**

La réunion débute à 19 h 1 et M. Jimmy Meunier, président, souhaite la bienvenue à tous. Il avise les membres que tous les postes ont été pourvus au sein du comité EHDAA.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

À la présentation de l'ordre du jour par M. Jimmy Meunier,

CP-1382-11-23

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Claude Néron et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

**3. Présentation des réponses du CSSPB suite aux commentaires reçus en lien à la consultation sur les modifications apportées à la Politique sur les services de garde en milieu scolaire - Invitée : M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale et directrice générale adjointe**

M<sup>e</sup> Annie Tremblay présente la politique aux membres et en fait la lecture.

M. Jimmy Meunier remercie les parents qui s'impliquent et mentionne qu'il est agréable d'avoir une vraie consultation qui tient compte des demandes des parents.

Le document final sera transmis aux membres après le 12 décembre.

**4. Consultation sur les nouvelles modifications apportées à la Politique sur les services de garde en milieu scolaire – Invitée : M<sup>e</sup> Annie Tremblay**

M<sup>e</sup> Annie Tremblay présente les modifications apportées à la Politique.

**5. Consultation sur le projet du Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets – Invitée : M<sup>e</sup> Anne-Sophie Potvin**

M<sup>e</sup> Anne-Sophie Potvin fait la lecture du projet de Règlement et explique que c'est l'article 220.2 de Loi sur l'instruction publique qui exige au CSS d'établir par règlement une procédure d'examen des plaintes liées à ses fonctions et de consulter le comité de parents à cet effet.

CP-1383-11-23

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Annie Girard et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents accepte le projet du Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

ADOPTÉ

**6. Désignation d'un membre parent (district n° 3) pour siéger au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets suite à une démission**

ATTENDU la démission du membre parent représentant le district n° 3 au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets en date du 9 octobre 2023;

ATTENDU qu'à la rencontre du comité de parents tenue le 16 octobre 2023, aucune candidature n'avait été reçue et que le poste est donc demeuré vacant;

ATTENDU que M. Éric Simard, membre du comité de parents, a déposé sa candidature en date du 18 octobre 2023 dans le district n° 3 qui n'est pas son district d'origine;

ATTENDU l'acceptation, par la présidence du comité de parents, que M. Éric Simard entre en fonction avant la désignation officielle par le comité de parents étant donné que la prochaine rencontre était prévue seulement en novembre;

ATTENDU la seule candidature reçue pour le district n° 3;

ATTENDU qu'une séance extraordinaire du conseil d'administration avait lieu le 24 octobre 2023;

En conséquence,

CP-1384-11-23 il est PROPOSÉ par M. Patrick Guay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE M. Éric Simard soit désigné par acclamation dans le district n° 3, et ce, rétroactivement au 18 octobre 2023.

ADOPTÉ

**7. Consultation sur le projet du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 – Invitée : M<sup>e</sup> Annie Tremblay**

Sujet reporté à la rencontre du 11 décembre 2023.

**8. Portrait du transport scolaire au 18 octobre 2023 (statistiques) – Invitée : M<sup>e</sup> Annie Tremblay**

M<sup>me</sup> Annie Tremblay présente et explique le document aux membres.

**9. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2023**

CP-1385-11-23 Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Michelle Théberge et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le procès-verbal du 16 octobre 2023 soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉ

#### **9.1 Suivi au procès-verbal du 16 octobre 2023**

Il n'y a aucun suivi à faire.

#### **10. Résolution à produire pour le remboursement des frais de garde pour la fratrie**

ATTENDU la recommandation faite par M. Jimmy Meunier que les frais de garde soient remboursés pour la fratrie (point 10 de la procédure);

En conséquence,

CP-1386-11-23 il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Alexandra Plourde et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE la recommandation soit transmise au Centre de services scolaire pour décision.

ADOPTÉ

#### **11. Article de la Presse : Trop de dessins animés et de jeux vidéo à l'école, dénoncent les parents**

M<sup>me</sup> Karine Boivin trouve pertinent de présenter cet article au comité, car dans les écoles de notre CSS, l'utilisation qu'elles font du numérique ne touche pas du tout à la pédagogie.

M. Jimmy Meunier propose que le comité de parents demande au comité pédagonumérique un retour en lien avec cette pratique pour notre CSS.

ATTENDU que le comité pédagonumérique se réunit le 4 décembre;

ATTENDU que cet article se retrouve à l'ordre du jour de ce comité;

En conséquence,

CP-1387-11-23 il est proposé par M. Patrick Guay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents soumette ses inquiétudes face à cet article de La Presse et demande un retour de la part du comité pédagonumérique.

ADOPTÉ

#### **12. Dépôt de la mise à jour de la composition du comité de parents**

M. Jimmy Meunier demande aux membres si la mise à jour est conforme. Tout est conforme.

### **13. Transmission des coordonnées téléphoniques des membres du comité de parents**

Les coordonnées de certains membres n'apparaissent pas dans le document, M<sup>me</sup> Annie Girard va en aviser M<sup>me</sup> Jany Dufour.

De plus, M. Jimmy Meunier enverra un courriel aux membres pour sonder l'intérêt pour le covoiturage.

### **14. Lecture et explication de la régie interne du comité de parents**

M. Jimmy Meunier présente le document de la régie interne et revient sur les points suivants :

- Il recommande aux membres de remplir le Doodle en ligne pour confirmer leurs présences aux rencontres afin de s'assurer d'avoir le quorum.
- Il suggère de conserver dans le document le comité « Parent veut savoir...! » au cas où celui-ci reviendrait actif. Le nouveau service qui le remplace sous forme de capsules est « aider son enfant ».
- Il mentionne que les parents ont dû recevoir le code d'accès au mois d'août, mais force est de constater que certains ne l'ont pas reçu.
- Il suggère aux membres d'en parler à leur CE afin que la secrétaire d'école le retourne aux parents.
- Le CSS devrait en faire la promotion en mettant le lien sur son site Internet et relancer les parents en renvoyant le courriel.

### **15. Présentation du plan de mobilisation**

Le plan de mobilisation a déjà été présenté lors de la dernière rencontre.

### **16. Résultats financiers 2022-2023**

M. Jimmy Meunier présente les résultats financiers 2022-2023. Il mentionne que les finances du comité vont bien.

### **17. Affaires nouvelles :**

#### **17.1. Grève (Point statutaire)**

M. Jimmy Meunier pense que le comité de parents sera questionné à ce sujet. Donc, il veut prendre le pouls des membres.

Majoritairement, le comité de parents est favorable au front commun, mais on espère qu'avec de meilleures conditions de travail, il y ait plus d'enseignants compétents.

Le président demande à ce que ce point soit placé comme point statutaire pour les prochaines rencontres.

### **17.2. Mise à jour des sites Internet du CSS**

M<sup>me</sup> Marie-Pier Létourneau porte à l'attention des membres que les pages des écoles ne sont pas mises à jour régulièrement.

Ils en parleront lors de leur conseil d'établissement respectif.

### **18. Période de questions accordée aux membres du comité de parents**

Aucune question.

### **19. Prochaine réunion – 11 décembre 2023**

La prochaine rencontre aura lieu le 11 décembre 2023.

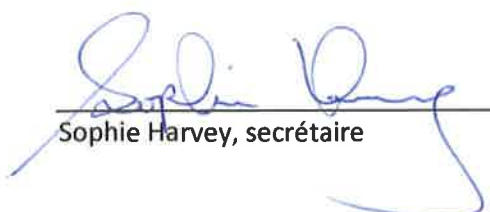
### **20. Levée de l'assemblée (D)**

CP-1388-11-23 Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Pier Létourneau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 18.

ADOPTÉ

  
Jimmy Meunier, président

  
Sophie Harvey, secrétaire